

Thème 2 : Travailler en temps de guerre - La seconde guerre mondiale

Fiche 1

Le régime de Vichy : une négation des valeurs républicaines

Dans le contexte dramatique de la défaite du printemps 1940 face aux forces allemandes, une majorité de députés français choisit d'accorder les pleins pouvoirs au militaire Philippe Pétain, le 10 juillet de la même année. Ce dernier met en place un régime politique appelé l'État français qui promeut une idéologie réactionnaire et rompt avec de nombreux principes acquis sous la Révolution française et sous la Troisième République (1870-1940).

À l'aide de l'ensemble des documents et de vos réponses, préparez une présentation orale de 5 minutes sur le sujet suivant : **L'État français, un régime réactionnaire en rupture avec les valeurs républicaines.**



Le maréchal Pétain signe la Charte du Travail, 3 novembre 1941.
ANMT, 2002 26 58, Fonds des pièces isolées sur support papier.

DOCUMENTS

Thème 2
Fiche 1

Document 1 – « Ton travail crée leur bonheur », affiche de propagande, Lyon, A. Veyron-Lacroix, équipe Alain-Fournier (illustrateur), Édition J. Demachy et Cie, imprimeries réunies, 1940. ANMT 2013 49 3, pièces isolées iconographiques.



Document 2 – Un changement majeur dans la vie des travailleurs : la Charte du travail.

La Charte du travail est une loi française sur le droit du travail. Elle fut mise en place en 1941 par le régime de Vichy.

a- Extraits de « La Charte du travail », brochure de 23 pages, sans date (page de couverture et détail de la page 9). ANMT 2002 26 23, Pièces isolées sur support papier.



a) LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Il est formé un seul Syndicat professionnel de chaque catégorie — (1) à (5) — de travailleurs, pour chaque Profession, dans le ressort de chaque circonscription territoriale locale. Ce syndicat unique regrou-

Les travailleurs sont groupés en syndicats professionnels

pe les professionnels par catégories sociales dans le seul but professionnel ; il ne peut donc plus y avoir de syndicats différents soumis à des obédiences différentes, soit politiques (C.G.T., P.S.F.) ou religieuses (Syndicats chrétiens).

L'inscription des travailleurs aux Syndicats professionnels, est obligatoire, à moins que la Profession ne soit organisée sur le mode corporatif, ou celui des Groupements professionnels mixtes. Chaque Syndicat doit grouper, en principe, le personnel de même catégorie, de plusieurs entreprises.

b- Extraits de la loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats professionnels. *Journal officiel de la République française* du 22 mars 1884 [En ligne], URL : [https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=iOX\\$@edL0ahWTQz4ZM86](https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=iOX$@edL0ahWTQz4ZM86), pages 1577-1578.

Art. 2. — Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, des métiers similaires, ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement.

Art. 7. — Tout membre d'un syndicat professionnel peut se retirer à tout instant de l'association, nonobstant toute clause contraire, mais sans préjudice du droit pour le syndicat de réclamer la cotisation de l'année courante.

Nonobstant : malgré

c- « Le syndicat et la Charte du travail », affiche du syndicat des mineurs du Nord-Pas-de-Calais (détail), Imprimerie ouvrière, Lens, 1941. ANMT 1994 51 1914, Compagnie des mines de 1994 51 1914 de Vicoigne, Noeux et Drocourt.

Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais

INFORMATIONS SYNDICALES

 **LE SYNDICAT et
LA CHARTE DU TRAVAIL**

- Contrairement à ce que des personnes intéressées tentent de propager dans la masse laborieuse des Mines, le Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais a maintenu et **continuera de maintenir son activité bienfaisante en faveur de la corporation minière.**
- La Direction Syndicale, les services syndicaux de défense et de renseignements relatifs aux différends du travail, aux accidents, aux retraites, aux allocations, etc..., **fonctionnent normalement et légalement.**
- Le Conseil d'Administration du Syndicat, les Comités fédéraux se réunissent régulièrement ; les Conseils d'Administration des Sections peuvent aussi se réunir.
- La Charte du Travail, loin de supprimer ou de réduire les droits d'association des travailleurs, les réglemeta tout en assurant la représentation des ouvriers dans tous les organismes : Syndicats et Comités sociaux. Elle prévoit deux grandes réalisations : **le salaire minimum vital et la participation aux bénéfices.**
- **C'est avec loyauté qu'il faut aller à cette organisation nouvelle des professions.**
- **C'est avec discipline et confiance que chaque ouvrier doit se grouper dans son Syndicat.**

FICHE QUESTIONS

Thème 2
Fiche 1

Document 1

- 1 Décrivez l'image. Quel message et quelles valeurs met-elle en avant ?

N.B : Avant 1940, malgré de nombreuses limites, la société française a été marquée par une progression du travail féminin.

Document 2

- 2 (Documents -a et -b) Quels changements la Charte du travail apporte-t-elle par rapport à la loi de 1884 ?

- 3 En vous aidant, si nécessaire, de quelques recherches, décrivez précisément la couverture de la Charte du travail (document -a) et analysez les différents symboles qui figurent sur cette image. Quelles semblent être les références et les modèles du régime de Vichy ?

Voici quelques pistes qui pourront guider votre réflexion et vos recherches : forme de la charte, sceau, francisque, salut fasciste.

- 4 Présentez le document -c : nature, auteur, sujet, date et contexte.
- 5 Quel message le document -c exprime-t-il au sujet de la Charte du travail ? Que permet-il de déduire sur la façon dont cette loi a pu être perçue par certains travailleurs ? Justifiez votre réponse à l'aide d'extraits du texte.

ACTIVITÉ CRÉATIVE !!

Vous êtes un ouvrier et vous avez consacré les décennies précédant la seconde guerre mondiale à l'action syndicale. Lorsque la Charte du travail est mise en place en 1941, vous êtes écœuré par ce texte que vous considérez comme un recul pour les droits des travailleurs. Afin d'alerter l'opinion sur le danger que cette loi représente à vos yeux, vous vous lancez dans la conception d'un tract clandestin que vous comptez diffuser le plus largement possible.

Imaginez ce document qui occupera une page format A4.

Vous pouvez vous inspirer de vos réponses précédentes et de l'ensemble des documents pour les arguments et la mise en forme.